

# Convergences typologiques

**Emile Benveniste** 

## Citer ce document / Cite this document :

Benveniste Emile. Convergences typologiques. In: L'Homme, 1966, tome 6 n°2. pp. 5-12;

doi: https://doi.org/10.3406/hom.1966.366782

https://www.persee.fr/doc/hom\_0439-4216\_1966\_num\_6\_2\_366782

Fichier pdf généré le 09/05/2018



## CONVERGENCES TYPOLOGIQUES

par

### ÉMILE BENVENISTE

On entend généralement par typologie l'étude des types linguistiques définis par leur structure générale. De cette notion assez sommaire est issue la classification traditionnelle des langues en flexionnelles, isolantes, etc., qui était en faveur autrefois. Il paraît plus instructif de caractériser comme « types » des ensembles plus limités, mais mieux définis, qui peuvent d'ailleurs être de nature assez variée, pourvu qu'ils offrent dans une langue donnée une particularité notable. Si l'observation initiale est correcte et si elle dégage les conditions du phénomène, elle conduit parfois à reconnaître le même type dans une langue de structure tout autre, où les mêmes conditions l'ont produit. Voici un exemple de ces convergences entre langues différentes.

Le français, dont on ne manque jamais de souligner la faible aptitude à la composition, possède néanmoins deux types de composés verbaux, entièrement distincts l'un de l'autre, et pareillement dignes d'attention.

L'un, le plus connu, est le type porte-monnaie, taille-crayon, garde-chasse, caractérisé par la séquence régissant + régi ou déterminé + déterminant. Il subsume une construction verbale transitive à objet direct. Le premier membre, qui est le terme verbal, demeure invariable; le second seul, terme nominal, est assujetti à une variation de nombre, qui s'applique en fait au composé entier, puisque ce composé est nominal<sup>1</sup>.

Cette classe de composés pose un problème formel qui a été souvent débattu : quelle est la nature de la forme verbale au premier membre? Il semble que les avis se partagent entre deux possibilités seulement : porte-, taille-,... serait ou un

1. Nous ne tenons aucun compte des caprices de l'orthographe qui prescrit que portemonnaie est invariable, que garde-barrière fait au pluriel gardes-barrière ou barrières, et que le pluriel de garde-côte, s'il désigne un soldat, est gardes-côtes, mais si c'est un bateau, gardecôtes.

impératif ou un présent. La première interprétation s'appuie surtout sur un argument historique et comparatif tiré de la formation, à l'état roman, de noms propres tels que *Boileau* (fr.), *Bevilacqua* (ital.). Cela n'est guère probant pour les composés non onomastiques. De toute manière, les considérations historiques ne sont ici d'aucune aide; c'est dans la structure actuelle du français, où il s'oppose à d'autres types de composés, que celui-ci doit être défini.

Dans une vue synchronique de ce type de composé, le premier membre apparaît non comme une forme du paradigme flexionnel, mais comme un thème verbal, exprimant la notion hors de toute actualisation temporelle ou modale. Cette notion est ainsi posée à l'état virtuel, ce qui répond à la nature des composés : d'une manière générale, un composé a pour fonction de mettre en suspens l'actualisation inhérente à chacun des deux termes pris dans son exercice propre, et de la transférer au composé unitaire. Ainsi le type garde-chasse transpose en substantif ou en adjectif un syntagme verbe + nom¹. C'est en partant de la fonction prédicative du syntagme \*il garde la chasse qu'on peut former un composé garde-chasse, où il garde et la chasse sont réduits à leur forme virtuelle garde et chasse. Telle est la condition qui fait que le syntagme verbal à fonction prédicative peut devenir un composé nominal à fonction dénotative. Le rôle de la fonction prédicative dans la genèse de cette classe de composés doit être souligné. La même fonction est sous-jacente à une partie notable de la dérivation. Nous reviendrons ailleurs sur ce point.



Le second type de composés verbaux est celui de maintenir. Il contraste à tous points de vue avec le précédent : peu abondant, improductif, fait en partie de survivances, quoique certains de ses représentants soient fort usités. Il est cependant très intéressant à étudier parce qu'il perpétue dans la langue — fût-ce à l'état de résidu — non plus seulement un composé verbal, comme le précédent, mais un véritable verbe composé, à flexion complète : maintenir possède la flexion entière de tenir ou de soutenir. Or un verbe composé est une rareté, en général. Dans le type linguistique indo-européen on n'en connaît pas d'exemple. Là où il s'en présente, c'est à titre de formation secondaire et comme dérivé d'un composé nominal : ainsi grec oikodomein, -nomein, -phorein sont en réalité des dénominatifs de oikodomos, -nomos, -phoros : de même gonupetein, -klinein sortent de gonupetès, -klinès. Une fois constitué, le présent grec gonuklinein « s'agenouiller » a servi de modèle au tardif genuflectere du latin d'Église, à moins que ce dernier procède directement de genuflexio (imité de gr. gonuklisia), de même

<sup>1.</sup> La rection transitive du premier au second membre est commune à la presque totalité de ces composés. Très rares et littéraires sont ceux où le thème d'un verbe intransitif est conjoint à un adverbe : gagne-petit, lève-tôt, trotte-menu.

que, en français, d'après génuflexion, Alfred Jarry a fait génufléchir. Il n'y a donc pas d'ancêtre ni de parallèle à une formation de composé où un verbe serait déterminé par un substantif le précédant. Seul un préverbe est admis devant le verbe. Cela revient à dire que le français ne connaît pas de verbe composé, c'est-à-dire de composé qui ait la forme : substantif régi + verbe régissant et fléchi. Il connaît seulement, comme on l'a vu, un composé nominal d'ordre inverse thème verbal régissant + substantif régi.

Comment se caractérise alors le type maintenir, qui est bien pourtant un verbe tenir composé avec le substantif main? Ici c'est la relation syntaxique entre les deux membres qui est spécifique et distinctive. Nous constatons qu'un substantif main détermine et précède le verbe tenir, mais il ne le fait pas en qualité d'objet direct. Maintenir n'est pas « tenir la main », ce qui n'aurait pas de sens, et contredirait la rection transitive du verbe maintenir, mais « tenir avec la main » (d'où « consolider un objet dans sa position »). Le substantif a une relation d'instrument avec le verbe. Là est le trait distinctif de cette classe de verbes composés, et il se vérifie dans tous les verbes du type maintenir encore en usage. Nous pensons les énumérer ici au complet²: bouleverser, chavirer, chantourner, colporter, culbuter, maintenir, manœuvrer, morfondre, saupoudrer; en outre, à l'état de dérivés nominaux : vermoulu, saugrenu, saupiquet.

Une douzaine de représentants au total, que nous reprenons maintenant séparément pour une traduction analytique de leurs composants :

Bouleverser, c'est littéralement « retourner (sens premier de verser) en boule »; Chavirer (cf. provençal capvirar) « virer sur le chef; se retourner tête en bas »; Chantourner « tourner de chant » (qu'on écrit à tort « de champ »);

Colporter « porter (suspendu) au cou » ; cf. Pasquier³ : « les revendeurs de livres, qui les portent à leur col par la ville, sont appelez... colporteurs » ;

Culbuter, litt. « buter sur le cul »;

Maintenir « tenir avec la main » (pour empêcher de tomber et conserver dans sa position);

Manœuvrer « faire fonctionner (-œuvrer) avec la main »;

Morfondre, litt. « fondre de morve » (se dit du cheval catarrheux ; terme de vétérinaire) ;

Saupoudrer « poudrer de sel (sau-) »;

- \*Saupiquer (provençal salpicar) « piquer de sel », ne survit que dans le dérivé nominal saupiquet « ragoût piquant »; le même sau— dans l'adjectif saugrenu, ancien saugreneux « greneux (= grenu ?) de sel »;
- 1. Gestes et opinions du Docteur Faustroll, p. 95 : « Découvre-toi devant le Pauvre Pêcheur, t'incline devant les Monet, génufléchis devant les Degas et Whistler... »
- 2. Cf. Dictionnaire Général, I, p. 86, § 203, auquel nous ajoutons quelques données. La formation n'y est considérée que dans ses antécédents latins.
  - 3. Cité par Littré, s.v. colporteur.

Vermoulu, litt. « moulu de vers », « réduit en poudre par l'action des vers ». A cet inventaire¹ ajoutons quelques témoins d'un état plus ancien de la formation, alors qu'elle était encore productive :

Billebarrer « barrer (un tissu) avec des billes (= raies) », le « marquer de raies »; Blanc-poudré « poudré de blanc »;

Chanfraindre « tailler en biseau », litt. « abattre (fraindre) de chan », cf. chantourner;

Cloufichier « fixer avec des clous (= crucifier) »;

Ferarmer, ferlier, fervestir « armer, lier, vêtir de fer »;

Pelleverser « verser (= retourner) à la pelle, labourer à la bêche ».

La revue de ces verbes montre à l'évidence que :

1º Le terme nominal n'a jamais fonction de régime direct ou indirect ; c'est toujours un *instrumental*, précisant la modalité d'accomplissement de la notion verbale.

2º Le substantif, au premier membre, peut avoir une forme un peu différente de celle qu'il a comme vocable libre : man- pour « main » ; sau- pour « sel », tendant à l'état de véritables préfixes.

3º Les substantifs sont des termes généraux — parties du corps, substances, outils — qui peuvent s'associer à des verbes variés : à côté de saupoudrer, saupiquer, on peut imaginer \*saugarnir, \*saupiler (« garnir, piler avec du sel »); la série fer— -armer -lier -vêtir pouvait continuer par \*fer-cercler -barder, etc., à partir du moment où ces termes de composition étaient devenus préfixes instrumentaux.

Ce type de composition apparaît assez singulier. S'il n'est pas inconnu des autres langues romanes (cf. ital. mantenere, calpestare, capovoltare, esp. mantener²), il constitue, à quelque niveau synchronique qu'on le prenne, une anomalie structurale par rapport au modèle indo-européen. Celui-ci n'admet la composition d'un substantif instrumental qu'avec un participe passif; les exemples sont notoires, soit anciens, comme skr. deva-datta—, got. handu-waurhts, soit modernes, comme allemand Gottgesandt, anglais man-made². L'instrumental est syntaxiquement justifié auprès d'un participe passif. Mais autant est régulier un composé participial anglais hand-woven « tissé à la main », aussi peu serait concevable un verbe tel que \*to handweave. Il n'y a pas de verbe composé en indo-européen, où seul le préverbe peut être préfixé au verbe. Il semble donc que le type fr. maintenir réalise, dans la structure générale du français, un modèle qui n'est pas indo-européen.

De fait, c'est hors de l'indo-européen, si surprenant que cela semble, que nous

<sup>1.</sup> Nous laissons de côté quelques verbes qui relèvent très probablement de la même classe, mais où le sens et parfois la forme du premier terme ne se laissent plus déterminer : boursoufler, cailleboter, houspiller. Il suffit de renvoyer aux dictionnaires étymologiques.

<sup>2.</sup> Il mériterait d'être étudié en propre dans les autres langues romanes et confronté avec celui du français qui est seul étudié ici.

<sup>3.</sup> Voir pour l'anglais, H. MARCHAND, Categories and Types of Present Day English Word-Formation, pp. 52 sq.; pour l'allemand, HENZEN, Deutsche Wortbildung, 2º éd., p. 66.

lui trouverons un parallèle, dans le groupe linguistique le plus distant à tous égards, celui des langues amérindiennes.

Nous pensons plus particulièrement à une des langues de la grande famille dite uto-aztèque : la langue Paiute méridionale (parlée au sud-ouest de l'Utah et au nord-ouest de l'Arizona) dont Edward Sapir a fait une description magistrale<sup>1</sup>.

En paiute on dispose d'une très grande facilité de composition. On peut joindre verbe et verbe, nom et nom, et aussi nom et verbe. Or voici un procédé de composition typique et très productif : il consiste à préfixer certains substantifs de grande fréquence et diversité d'emploi, tels que « main, pied, feu,... », etc., à des verbes de sens variés, de manière à constituer des verbes composés. Dans cette classe de composés, le trait notable est que le premier membre détermine le verbe non comme objet grammatical, mais comme indice de modalité ou d'instrument. Sapir appelle ces formes nominales « instrumental prefixes »². Souvent en effet ces noms en composition se présentent sous une forme réduite, et tendent à l'état de préfixes, tout en restant identifiables comme lexèmes :  $m^2 - main$  devient en composition  $ma(n) - muv^m - mez$  devient  $mu(n) - muv^m - mez$ 

Avec le préfixe instrumental ma- « main », on constituera par exemple les composés suivants<sup>4</sup>:

Ma-xwivu- « presser avec la main » (ma + qwivi-, cf. ta-qwivu- « presser avec le pied »);

```
Ma-ringa- « façonner avec la main » (ma + tinga- « créer »);
```

Ma-vitc'a- « écraser avec la main » (ma + pitc'a-);

Ma-yuwai- « frotter avec la main » (ma + yuwai-, cf. ta-yuwai- « frotter avec le pied »);

```
M(a)-ain'i- « toucher avec la main » (cf. t(a)-ain'i- « toucher avec le pied »<sup>5</sup>); Ma-ntcavai- « faire un adieu de la main »;
```

Ma-'nik'i- «to stick one's hand in (water) » (Sapir) n'est transitif que dans cette traduction : le thème 'ni $\gamma$ i- 'nik'i- signifie « to stick, be stuck in »6 et les exemples sont bien ceux d'un verbe intransitif. Il vaudrait mieux traduire « to be stuck with one's hand in (water) ».

Le sens de certains verbes les rend aptes à recevoir un paradigme abondant de préfixes instrumentaux. Ainsi de pantu- « secouer »<sup>7</sup> on a :  $q\bar{i}-pantu-$  « secouer avec les dents » ;

- 1. Edward Sapir, Southern Paiute, a Shoshonean Language, Boston, 1930.
- 2. SAPIR, op. cit., § 21, p. 101: « ... they are on the whole specialized forms of incorporated nouns with instrumental function ».
  - 3. Voir le détail chez Sapir, op. cit., § 21.
- 4. Toutes les formes du paiute sont citées dans la transcription de Sapir, qu'il a fallu simplifier un peu pour des raisons typographiques.
  - 5. SAPIR, op. cit., pp. 544-545.
  - 6. SAPIR, op. cit., p. 584.
  - 7. SAPIR, op. cit., p. 602.

```
Tca'-pantu- « secouer avec les mains »¹;

Ta'-pantu- « secouer avec les pieds »;

Tcɔ'-pantu- « secouer avec la tête »²;

Pi'-pantu-i' « shakes, moves about (his) buttocks ».

De paq·a- « souffrir, avoir mal »³, on compose : Taŋwa-mpaqa- « avoir mal aux dents » (taŋwa-);

Tɔ'tsi-φaqa- « avoir mal à la tête » (tɔtsi-);

Mov*i-p·axa- « avoir mal au nez » (mov*i-);

Saxwia-φaqa- « avoir mal à l'estomac » (saγwia-);

Taγu-p·aqa- « souffrir de soif » (taγu-)⁴.
```

Ce type n'est pas également développé dans toutes les langues du groupe shoshon; il a assez peu d'exemples en tübatulabal<sup>5</sup>. Mais il est notoirement caractéristique de l'aztec, où il a été souvent signalé. On parle de l'« incorporation » en nahuatl comme équivalant à la construction du verbe avec un objet direct<sup>6</sup>. Il faudrait cependant préciser cette définition. La construction syntaxique et la composition sont-elles vraiment équivalentes et interchangeables en aztec? La question mérite d'être examinée de plus près.

Nous aurons avantage à procéder de la description que Whorf a donnée de ce type de composition en aztec (dialecte de Milpa Ata). Il s'agit des composés nom + verbe :

« The first term of a compound is usually a bare noun stem, contracted if the noun is of the contract class, or it may be a noun with absolutive suffix in form -ti- (this type is associated today with derived verbal nouns, also found in old petrified compounds), or an adjective, usually in adverbial form with suffix -ka-. If the final is a transitive verb the antecedent may refer to its object ('incorporated object') in which case the verb is inflected like an intransitive, without pronominal object, e.g., mepam-po?powa 'weeds agave-row(s)', < mepami'- $\lambda$  < me- $\lambda$  'agave', pami'- $\lambda$  'row'. But the antecedent is basically a modifier, and its equivalence to an object is conditioned by grammatical logic; e.g.,  $\lambda$ e·-kwepo·ni (intransitive verb, no object) 'bursts from the action of fire ( $\lambda$ e·  $\lambda$ )'. Cl  $\lambda$ a-šoči?-i?kwilowa (transitive with transitive inflection) 'paints or engraves something ( $\lambda$ a-) with flowers, floral designs (šoči $\lambda$  'flower')»8.

- 1. Le sens de ce préfixe est mal défini ; Sapir, op. cit., pp. 106-107 lui donne le sens de « main » dans un exemple comme celui-ci.
  - 2. Cf. ci-après, p. oo.
  - 3. SAPIR, op. cit., p. 603.
  - 4. SAPIR, op. cit., pp. 84 et 670.
- 5. Par exemple hani- « maison » + hal- « s'asseoir » produit le thème verbal hanihal- « to visit » (« to house-sit ») : Voegelin, Tübatulabal Grammar, 1935, p. 89.
- 6. Cf. Bloomfield, Language, p. 241. Sur ce problème général, cf. Sapir, Amer. Anthrop., 1911, pp. 250 sq.
- 7. B. L. WHORF, The Milpa Alta Dialect of Aztec, ap. Hoijer, ed., Linguistic Structures of Native America, 1946, pp. 367 sq.
  - 8. Op. cit., p. 378, § 5.

Sans entrer dans la discussion du problème général posé ici par la notion d' « objet », nous devons faire ressortir dans l'analyse de Whorf un point qui importe à la présente démonstration. Whorf souligne lui-même (et nous attirons l'attention sur les termes qu'il met en italiques dans ses traductions) que l'objet nominal incorporé doit être interprété comme un modificateur ('a modifier') « dont l'équivalence avec un objet est conditionnée par la logique grammaticale », en fait, dirons-nous, comme un déterminant instrumental du verbe. C'est ce que montre la flexion des verbes composés. La traduction de mepam-po'powa par « il sarcle (-po'powa) des rangées d'agaves (mepami'-λ) » ferait penser à une rection transitive. Mais ce verbe est fléchi comme un intransitif; il est donc de même construction que le suivant :  $\lambda e^{-k}e^{\phi o \cdot ni}$  « il feu-éclate », c'est-à-dire « il éclate par l'effet du feu (λe·λ) ». De même aussi λa-šoči?-i'k ilowa « quelque chose (λa-) il fleur-peint », c'est-à-dire « il peint quelque chose avec des fleurs = il orne quelque chose d'un motif floral ». Dans ce dernier exemple, le verbe est bien transitif par sa flexion, mais la transitivité s'applique au pronom objet indéfini λα- « quelque chose », non à šočià « fleur », qui a clairement fonction d'instrumental.

Ainsi tous ces exemples de l'aztec reproduisent bien le même modèle que nous avons en paiute. L'unité typologique de cette classe de verbes composés est vérifiée dans deux langues différentes de la famille<sup>1</sup>.

On peut maintenant revenir aux verbes composés du français et s'assurer qu'ils répondent aux mêmes critères descriptifs dans les mêmes distinctions catégorielles.

Que ce type de composés soit vivant et productif en paiute et seulement résiduel en français ne touche en rien au principe de cette comparaison et n'en altère pas la légitimité. Il s'agit essentiellement de la même structure formelle et fonctionnelle : un nom entre en composition avec un verbe qu'il précède à titre de déterminant instrumental. Les exemples cités pour le français comme pour le paiute offrent une similitude frappante.

En outre, la morphologie de la composition présente un curieux trait d'analogie. Dans les deux langues, le substantif, premier membre du composé, peut avoir une forme réduite ou simplifiée par rapport au lexème libre :

```
Français main, composé man-;
Sel, composé sau-;
Morve, composé mor-;
comme paiute mo'o- « main », composé ma(n)-;
Quna- « feu », composé qu-.
```

Mais ce n'est pas une nécessité : français boule, ver, fer demeurent pareils en forme libre et en composition comme paiute ta- « pied », pa- « eau ».

r. Dans un examen plus large du problème, on devrait encore tenir compte d'autres familles de langues américaines, par exemple de l'iroquois, ou du takelma (sur lequel cf. Sapir, Handbook of the American Indian Language, II, pp. 66 et 68 sq.).

En outre, certains composés traditionnels peuvent conserver une forme ou un sens fossiles du substantif : français boule—, bille—, chan—; paiute tco— « tête » seulement en composition, en face de totsi— « tête », forme libre.

De telles corrélations sont utiles à retenir. Elles aident à voir combien la typologie est indépendante de la parenté linguistique. Des convergences typologiques peuvent se produire hors de toute filiation génétique. Il y faut cependant un minimum d'analogie dans la structure formelle des langues comparées. Dans le cas présent on peut relever que le paiute distingue clairement nom et verbe<sup>1</sup>, qu'il utilise largement la composition des thèmes nominaux et verbaux, qu'il a des préfixes et des suffixes. Tous ces traits se retrouvent en français, avec cette différence cependant que le champ de la composition y est réduit. Le français n'a réellement développé la composition mixte (thème verbal + thème nominal) que dans le type « porte-monnaie », qui est nominal. Cela n'a pas empêché la création en français aussi d'un type de verbe composé à premier élément nominal instrumental, réalisant, quoique dans une mesure moindre, une formule de composition dont l'analogue se trouve dans une langue aussi différente que le paiute. Des langues comme l'anglais ou l'allemand, beaucoup plus aptes que le français à la composition, n'ont pas été aussi loin. Cette création romane que nous considérons en français, quoiqu'elle se soit épuisée assez vite, demeure comme le témoignage d'une innovation typologique de grande portée générale.

I. SAPIR, op. cit., § 47, p. 213.